

**MAIRIE DE BAX**

**31310 BAX**

**Arrêté portant radiation pour démission  
De Mme SOULISSE Eve**

Monsieur le Maire de BAX,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'entretien avec M./Mme SOULISSE Eve l'informant des conséquences de sa démission (Le cas échéant).

Considérant que Mme SOULISSE Eve, titulaire du grade d'Adjoint Administratif, a fait connaître sa volonté non équivoque de démissionner par lettre en date du 1 juin 2022, reçue le 7 juin 2022.

**Arrête**

**ARTICLE 1 :** À compter du 20/08/2022 Mme SOULISSE Eve est radié (e) des cadres (radiation des effectifs dans le cas d'un agent intercommunal ou multigrade).

**ARTICLE 2 :** Le présent arrêté sera transmis à la présidente du Centre de Gestion, au Comptable de la Collectivité, au Directeur de la CNRACL\* et notifié à l'intéressé(e).

\* Si l'agent relève de la CNRACL

Fait à BAX., le 14/06/2022.

Le Maire  
MANFRIN Jean-Marc

**Notifié le : 17/06/2022**

**Signature :**



---

Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>